

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Mai 2007

Québec, le 1^{er} juin 2007

Madame Nicole Rouillier
Directrice générale
Cégep Marie-Victorin
7000, rue Marie-Victorin
Montréal (Québec) H1G 2J6

Objet : Suivi de l'évaluation de la composante de formation générale des programmes d'études offerts à la formation continue

Madame la Directrice générale,

Lors de l'évaluation de la composante de formation générale des programmes de formation continue, la Commission a constaté que le respect des objectifs et des standards de la formation propre au programme en français, langue d'enseignement n'était pas assuré. La recommandation touchait notamment à la séquence des cours de français. Elle ciblait, plus particulièrement, l'importance accordée à la mise à niveau en français dans le cadre d'un cours dont ce n'est pas l'objectif principal.

Le 25 avril dernier, le Cégep Marie-Victorin a fait parvenir à la Commission le suivi apporté à la recommandation formulée lors de l'évaluation de la formation générale des programmes de formation continue. La Commission a pris connaissance des actions réalisées.

La Commission constate que l'atteinte des objectifs d'expression écrite et orale est assurée. Le développement d'une « curiosité durable » pour la culture et les arts contemporains permet d'adapter le cours au champ d'études de l'étudiant. Toutefois, elle ajoute que la prise en compte du champ d'études de l'étudiant pourrait être plus explicite dans les plans de cours qu'elle a examinés.

La Commission estime que le suivi répond à la recommandation formulée, ce qui réaffirme la qualité déjà reconnue de la formation générale des programmes de formation continue du Cégep Marie-Victorin.

Veillez agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,

Nicole Lafleur